

## Une mini-entreprise solidaire au collège Jean-Monnet de Flers

Rédaction Flers

3-4 minutes

**Une classe du collège Jean-Monnet de Flers a mis en place une mini-entreprise. L'intégralité des bénéfices a été reversée à des associations.**

Publié le 15 Jul 20 à 7:36



Les élèves de 4<sup>SE</sup>GPA ont redistribué le bénéfice de leur mini-entreprise à deux associations. (©L'Orne Combattante)

Au cours de l'année scolaire écoulée, les élèves de 4<sup>e</sup> SEGPA du collège **Jean-Monnet de Flers** ont mené à bout de bras un projet de mini-entreprise dont l'activité consistait à fabriquer et vendre de la **lessive et du savon bio**. Les bénéfices ont été reversés pour la bonne cause.

Lire aussi : [Les élèves de Jean-Monnet en école ouverte pour les vacances à Flers](#)

### Une vraie structure d'entreprise

Pour que la mini-entreprise fonctionne, les rôles ont dû être répartis. Ainsi, les élèves ont participé à des entretiens d'embauche. Les postes de PDG (président directeur général), de commerciaux et de producteurs ont ainsi été déterminés. Grâce au

travail de l'équipe, des **partenariats avec des structures de Flers** ont été conclus.

### **Des partenariats judicieux**

Entourés par Lindsay Bruneau et Patrick Lucas, leurs enseignants, Céline Legay, une AESH et de l'association Entreprendre pour apprendre, les 14 élèves ont participé à des ventes dans le magasin Biocoop mais aussi sur des marchés, au marché de Noël.

Lire aussi : [Flers. Le collège Jean-Monnet rebaptisé « Johnny-Hallyday » ?](#)

Maïlys, élève et PDG de la mini-entreprise :

Nous avons conclu un contrat de 150 savons avec l'hôtel Ibis de Flers. Mais avec la Covid-19 et le confinement, nous n'avons pas pu fournir l'hôtel.

De même, les élèves devaient participer à la foire de Rouen mais celle-ci a été annulée en raison des consignes sanitaires. Les élèves devaient participer à cet événement afin de participer au concours régional des mini-entreprises. « Nous étions confiants pour ce concours », regrette Lindsay Bruneau, enseignante.

Lire aussi : [3 ans après l'incendie, les élèves du collège Jean-Monnet, à Flers, retrouvent leur gymnase](#)

### **Deux associations distinguées**

Dans la création de la mini-entreprise, il a été décidé que 20 % des bénéfices seraient reversés à une association. Toutefois, preuve de leur grande générosité, l'ensemble des membres de la mini-entreprise a décidé de donner 100 % des bénéfices à deux associations.

La première, Un geste, un rêve, un sourire, créée en 2010, œuvre au profit des enfants en réalisant leurs rêves et en améliorant le quotidien des enfants gravement malades ou souffrant de handicap, dans les services de soins ou à leur domicile.

Lire aussi : [Au collège Jean-Monnet, à Flers, parents et élèves sensibilisés aux contenus des jeux vidéo](#)

La seconde association distinguée, Des étoiles dans les yeux de Kimy, vient en aide à Kimy, 7 ans, atteinte de multiples pathologies et deux tumeurs au niveau de la moelle épinière et des yeux.

Chacune des deux associations a reçu un chèque de 107,50 €.